



TGI Retraite supplémentaire

Par Marc 38

Bonjour,

J'ai mis au TGI de PARIS, mon ancien employeur, pour un problème de retraite, les prudhommes se sont considérés incompétents.

Au cas si je gagne, ou je perds, il y a possibilité d'Appel.

Si je gagne, doit-il exécuter la décision?

La procédure pour l'Appel?

Merci par avance de votre réponse.

Tres Cordialement

Marc

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement